

Jeunesse

# Été 2019 - Couëron

## Activités et séjours 3-17 ans



# Un panel d'activités pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans

**Accompagner les enfants et les jeunes dans leur ouverture sur la société, développer leur autonomie, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté... Tels sont les objectifs partagés par les structures jeunesse et la Ville de Couëron.**

L'Amicale Laïque, les associations socioculturelles Pierre-Legendre et Henri-Normand et la Municipalité travaillent collectivement, pour proposer aux jeunes Couëronnais des activités et séjours d'été adaptés à tous les âges. En effet, afin d'assurer une complémentarité de l'offre de loisirs sur le territoire, toutes les structures proposent à l'ensemble des 3-17 ans une palette d'activités complète, variée et adaptée. Jeux en plein-air, sports et visites mais aussi sorties paint-ball ou bubble-foot viennent s'ajouter aux 25 séjours organisés en parallèle. Les occasions sont nombreuses de s'amuser et d'allier, une fois de plus, vacances et plaisir.

Après le succès du nouveau module d'inscription pour les séjours, mis en place l'année dernière pour répondre au mieux au rythme des parents, les pré-inscriptions en ligne seront de nouveau disponibles cette année. Un nouveau système qui a su convaincre le plus grand nombre.

Cet été s'annonce encore riche en découvertes, rencontres et apprentissages... même en vacances.

Nous espérons que ce guide vous aidera à organiser au mieux les vacances de vos enfants.

**Clotilde Rougeot**  
Conseillère municipale,  
Subdéléguée à la jeunesse

**Carole Grelaud**  
Maire de Couëron,  
Conseillère départementale

# Sommaire

CALENDRIER 4-5

CENTRES DE LOISIRS 6-8

SÉJOURS 9-14

JEUNESSE ET FAMILLE 15

TARIFS 16-18

CONDITIONS D'INSCRIPTION 19-21

CONTACTS 22-23

## Pour s'inscrire

### Samedi 6 avril - 9h

Pré-inscriptions des séjours



#### Ouverture du site [Internet.sejours-coueron.fr](http://Internet.sejours-coueron.fr)

Permanence de 9h à 12h au centre Pierre-Legendre pour les familles ne disposant pas d'accès internet.

*Réservé aux Couëronnais et dans la limite des places disponibles jusqu'au dimanche 14 avril.*

### Samedi 27 avril

Validation des pré-inscriptions aux séjours par le paiement et inscriptions aux centres de loisirs



#### Rendez-vous à l'Espace de la Tour à plomb

9h-10h30 Paiement des séjours  
10h30-12h Inscription et paiement des accueils de loisirs

**Vous munir** du carnet de santé de l'enfant, de la fiche sanitaire et familiale\*, de l'intégralité du paiement\*, d'une attestation CAF de moins de 3 mois.

### À partir du jeudi 2 mai

pour l'Amicale Laïque



**Inscriptions pour tous** dans les structures aux séjours et accueils de loisirs en fonction des places restantes.

### À partir du mercredi 15 mai

pour les associations socioculturelles

## \*Rappel

Si une fiche sanitaire a déjà été renseignée depuis 2018 dans la même structure que celle fréquentée pendant l'été, il n'est pas nécessaire d'en fournir une nouvelle. Seuls les changements éventuels sont à signaler. L'intégralité du paiement est demandée à l'inscription. Les chèques CE et les chèques vacances sont acceptés. Le CESU est également accepté par l'accueil de loisirs de l'Amicale Laïque de Couëron-Centre.



# Calendrier

## Amicale Laique Couëron-Centre

Juillet	s. 28	du 8 au 12	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours	À l'attaque des sommets 7-10 ans Au fil de l'eau 10-14 ans	p. 9 p. 9
	s. 29	du 15 au 19	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours	À « faire » à cheval 7-10 ans En route pour l'aventure 10-14 ans	p. 9 p. 9
	s. 30	du 22 au 26	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours	À fond la vague 9-14 ans	p. 9
	s. 31	du 29 au 2/08	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours	Sur les traces de Merlin 9-14 ans	p. 10

Août	s. 32	du 5 au 9	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours		
	s. 33	du 12 au 16	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours		
	s. 34	du 19 au 23	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours	Comme au Moyen-Âge 9-14 ans	p. 10
	s. 35	du 26 au 30	Centre de Loisirs	Erdurière 3-12 ans (de la grande section au CM2)	p. 8
			Séjours	Un p'tit bout d'Loire à vélo 9-14 ans	p. 10

Association socioculturelle Henri-Normand		Association socioculturelle Pierre-Legendre	
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7	École Marcel-Gouzil 3-7 ans Centre Pierre-Legendre 9-14 ans	p. 8 p. 8
Chab' alors : l'école ai finite 6-13 ans	p. 11	Une semaine au zoo 7-13 ans	p. 13
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7	École Marcel-Gouzil 3-7 ans Centre Pierre-Legendre 8-14 ans	p. 8 p. 8
Le cheval blanc d'Henri-Normand 6-13 ans	p. 11	Une semaine au zoo 7-13 ans	p. 13
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7	École Marcel-Gouzil 3-7 ans Centre Pierre-Legendre 8-14 ans	p. 8 p. 8
Il faut sauver le cavalier Kevin 6-13 ans	p. 11	Une semaine au zoo 7-13 ans	p. 13
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7	École Marcel-Gouzil 3-7 ans Centre Pierre-Legendre 8-14 ans	p. 8 p. 8
Double 6 pour les petits chevaux 6-13 ans	p. 11		
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7		
Ma vieille branche 6-13 ans	p. 12		
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7		
Fiona vs les arbres 6-13 ans	p. 12	Activités nautiques à Tharon 7-13 ans	p. 13
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7	École Marcel-Gouzil 3-7 ans Centre Pierre-Legendre 8-14 ans	p. 8 p. 8
Le défi des korriganes 6-13 ans	p. 12	Activités nautiques à Tharon 7-13 ans Séjour Tharon-Plage 14-17 ans	p. 13 p. 14
École de la Métairie 3-13 ans	p. 7	École Marcel-Gouzil 3-7 ans Centre Pierre-Legendre 8-14 ans	p. 8 p. 8
Le dernier des camps 6-13 ans	p. 12	Activités nautiques à Tharon 7-13 ans Séjour Tharon-Plage 14-17 ans	p. 13 p. 14



## ■ ■ Amicale Laïque de Couëron-Centre 3-12 ans

🕒 8 juillet - 30 août / Accueil à la journée

📍 Centre de loisirs de l'Erdurière

Le vivre ensemble, la citoyenneté, la solidarité et l'environnement sont au cœur des activités et projets proposés par l'équipe avec les enfants.

- > Arrivée des enfants le matin entre 7h30 et 9h30 et départ entre 17h et 18h30 le soir.
- > Maternelle : enfants de 3 ans révolus, ou scolarisé en maternelle.
- > Élémentaire : enfants scolarisés en école élémentaire
- > Fonctionnement et encadrement adaptés à l'accueil d'enfants en situation de handicap.
- > Inscriptions à la semaine sur quatre ou cinq jours
- > Fiche sanitaire dûment remplie.

€ Tarif : D - voir p. 16

Une réunion d'information sera proposée aux familles au mois de juin.



# ■ ■ Association socioculturelle Henri-Normand 3-13 ans

🕒 8 juillet - 30 août / Accueil à la journée

📍 Centre de loisirs à l'école de la Métairie

Activités 3-5 ans / 6-9 ans : semaines à thèmes avec mise en place de grands jeux, jeux de piste, piscine, peinture, jeux en plein-air, cuisine, etc.

Activités 10-13 ans : construction du planning d'activités avec les jeunes : jeux de piste, jeux de société, sortie vélo, fabrications, cuisine, soirée une fois par mois avec l'espace jeune, etc.

---

## Conditions particulières

- > Accueil possible dès 8h30 et jusqu'à 18h.
- > Inscription de trois jours minimum. Inscription au plus tard le mercredi soir pour la semaine suivante selon les places disponibles.
- > Fiche sanitaire dûment remplie.
- > Maternelle : enfant de 3 ans révolus fréquentant l'école maternelle.

€ Tarif : D - voir p. 16



# ■ ■ Association socioculturelle Pierre-Legendre 3-14 ans

🕒 8 juillet - 2 août / 19-30 août

À la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Journée complète obligatoire le vendredi pour les 3-10 ans et le mardi pour les 11-14 ans.

📍 Centre de loisirs à l'école Marcel-Gouzil 3-7 ans

📍 Centre Pierre-Legendre 8-14 ans

Activités 3-5 ans / 6-7 ans / 8-10 ans

Le centre de loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie où les enfants viennent pour jouer, créer et vivre ensemble. C'est un espace d'expérimentations, d'expressions, de curiosité et de découvertes. Les activités et projets sont à l'initiative des animateur-trices et des enfants grâce à des temps de concertation.

Sorties à la journée le vendredi (pique-nique fourni par le centre).

Inscription à deux demi-journées dans la semaine pour pouvoir s'inscrire à la sortie.

12/07 : Sortie parc de loisirs 3-10 ans

19/07 : Sortie culturelle 3-10 ans

26/07 : Sortie champêtre 3-5 ans / plage 6-10 ans

02/08 : Sortie défis-nature 3-10 ans

23/08 : Sortie Champêtre 3-5 ans / plage 6-10 ans

30/08 : Sortie parc de loisirs 3-10 ans

Activités 11-14 ans

Matin : accueil personnalisé. Les jeunes choisissent avec les animateurs de ce qu'ils souhaitent mettre en place (ateliers bricolage, customisation, création de bijoux, jeux de société...).

Après-midi : activités variées (manuelles, sportives ou sorties) et décidées en concertation avec les jeunes. Accueil libre possible au local (billard, baby-foot et tennis de table, coin détente, atelier vélo et bricolage, etc.).

Sorties à la journée le mardi. Inscription à deux demi-journées dans la semaine pour pouvoir s'inscrire à la sortie.

9/07 : Kneebord, paddle 16/07 : Multisports - laser Tag, paintball, bubble foot

23/07 : Voyage à Nantes 30/07 : Plage 20/08 : Canoë-kayak à Nantes

> Accueil échelonné le matin de 8h30 à 11h et à 14h précises l'après-midi. Les activités se déroulent jusqu'à 17h. Un accueil libre et gratuit est proposé de 17h à 18h (sur inscription).

> Formule accueil libre possible pour les 11-14 ans, dans le local, du lundi au vendredi de 14h à 18h (voir Espace jeune p.15).

> Votre enfant est en situation de handicap ? Venez l'évoquer avec l'équipe avant l'inscription pour mieux adapter son accueil.

€ Tarif : A, B, C ou D - voir p. 16





## ■ ■ Amicale Laïque de Couëron-Centre

📅 8-12 juillet

📍 Base de loisirs de Pont Caffino (44)

À l'attaque des sommets 7-10 ans

Une semaine en camping sur un site pleine nature avec des activités d'escalade et tir à l'arc.

Au fil de l'eau 10-14 ans

Une semaine de camping en pleine nature avec trois jours d'activité kayak dont une journée bivouac avec nuitée.

📅 15-19 juillet

📍 Base de loisirs de Pont Caffino (44)

À « faire » à cheval 7-10 ans

Une semaine de camping en pleine nature avec deux séances d'équitation et un rallye nature.

En route pour l'aventure 10-14 ans

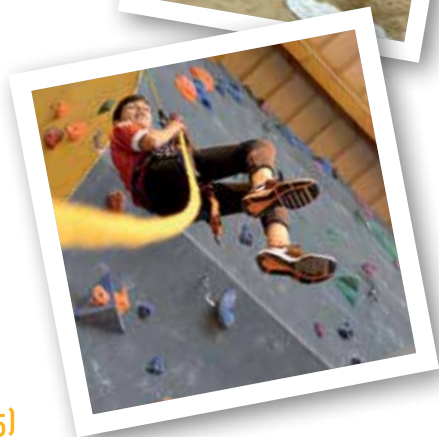
Une semaine de camping en pleine nature avec les activités course d'orientation, paddle et sarbacane.

📅 22-26 juillet

📍 Camping de Bretignolle-sur-mer (85)

À fond la vague 9-14 ans

Une semaine d'initiation surf et bodyboard (trois séances) et découverte du littoral. Camping en bord de mer.





☺ 29 juillet au 2 août

📍 **Camping de Paimpont (35)**

Sur les traces de Merlin 9-14 ans

Une semaine à la découverte de la forêt de Brocéliande et de ses légendes. Visite de la Maison de Brocéliande, balade contée sur les traces de Merlin au cœur des sites emblématiques, activités environnement à la découverte de la faune et la flore.

☺ 19-23 août

📍 **Camping de Sevremoine (49)**

Comme au Moyen-Âge 9-14 ans

Une semaine à la découverte du château de Tiffauges avec jeu de piste dans le château, activités jeux anciens, trébuchet et son et lumière en nocturne.

☺ 26-30 août

📍 **Couëron - Frossay - Saint-Brévin (aller-retour) (44)**

Un p'tit bout d'Loire à vélo 9-14 ans

Trois nuits au camping de Frossay, une nuit au camping de Saint-Brévin. Randonnée quotidienne de 20 km à vélo sur piste cyclable. Une journée de pause dans la semaine avec activité accrobranche et une séance de char à voile à Saint-Brévin.

- > Avoir l'âge indiqué révolu le jour du départ.
- > Départs à 8h les lundis matin et retours à 17h les vendredis, devant la mairie.
- > Fiche sanitaire dûment remplie.
- > Fournir un test anti-panique pour les séjours Au fil de l'eau et À fond la vague.
- > Nombre de places : 16 à 20 places en fonction du séjour (voir « disponibilité des places » p. 19)

€ **Tarif : E - voir p. 16**

**Un abattement de 10% est appliqué à partir de la 4<sup>e</sup> semaine consécutive et les suivantes.**

**Une réunion d'information sera proposée aux familles au mois de juin.**



## ■ ■ Association socioculturelle Henri-Normand 6-13 ans

Dans un cadre champêtre, encadrée par des animateurs ayant le BAFA, une semaine dans le monde de la ferme équestre de Pied Bercy est proposée à vos enfants. Entre séances d'équitations (quatre par séjour), grands jeux en plein air, jeux de société et vie en collectivité, bonne humeur et plaisir des vacances seront au rendez-vous.

🕒 8-12 juillet

📍 La Roche-Blanche (44)

Chab'alors : l'ékol ai finite

🕒 22-26 juillet

📍 La Roche-Blanche (44)

Il faut sauver le cavalier Kévin

🕒 15-19 juillet

📍 La Roche-Blanche (44)

Le cheval blanc d'Henri  
Normand

🕒 29 juillet - 2 août

📍 La Roche-Blanche (44)

Double 6 pour les petits  
chevaux



Le camping de Savenay nous accueillera pendant une semaine afin de partager des moments sympatiques. Entre séances d'accrobranche (deux par séjour), piscine, grands jeux en plein air, jeux de société et vie en collectivité, bonne humeur et plaisir des vacances seront au rendez-vous.

☺ 5-9 août

📍 Savenay (44)

Ma vieille branche

☺ 26-30 août

📍 Savenay (44)

Le dernier des camps

☺ 12-16 août

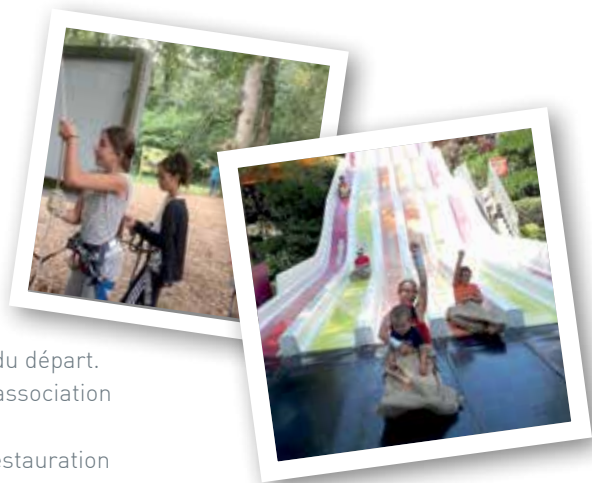
📍 Savenay (44)

Fiona vs les arbres

☺ 19-23 août

📍 Savenay (44)

Le défi des korrigans



- > Avoir l'âge indiqué révoque le jour du départ.
- > Matériel de camping fourni par l'association (hors duvets et tapis de sols).
- > Hébergement sous tentes avec restauration participative et collective.
- > Mesurer plus de 120 cm pour les séjours à Savenay.
- > Départ 9h30 le lundi matin. Accueil possible dès 8h30. Retour le vendredi entre 16h30 et 17h - Place des Cités.
- > Nombre de places : 24 places par séjour.
- > Fiche sanitaire dûment remplie.

€ Tarif : E - voir p.16

Réunion d'information : mercredi 12 juin de 18h à 20h,  
au centre socioculturel Henri-Normand.

# ■ ■ Association socioculturelle Pierre-Legendre

📅 8-12 juillet 📅 15-19 juillet 📅 22-26 juillet

📍 Branféré (56)

Une semaine au zoo 7-13 ans

Pendant une semaine, vos enfants vivent au plus près des animaux du Parc de Branféré. Des temps de découvertes seront proposés par les animateurs de l'École Nicolas Hulot, observation de nuit des animaux du parc, grands jeux et soirées animées.

📅 12-16 août 📅 19-23 août 📅 26-30 août

📍 Tharon (44)

Activités nautiques à Tharon-Plage 7-13 ans

Hébergés dans un camping à Tharon, les enfants vont pouvoir découvrir le bord de mer de la côte de jade et ses activités nautiques. Frissons garantis au catamaran et plaisir assuré au bodyboard. Les enfants participeront aussi à la vie collective.



☺ 19-23 août ☺ 26-30 août

📍 Saint-Michel-Chef-Chef (44)

## Séjour Tharon-Plage 14-17 ans

Au cœur de la côte de Jade, perfectionnement à la pratique du bodyboard et du char à voile tout en profitant de la plage. Veillées et animations viennent compléter le séjour.

- > Départs à 9h le lundi matin sur le parking derrière l'école Marcel-Gouzil. Retour vers 17h le vendredi au centre Pierre-Legendre.
- > Fournir une attestation de natation sur 25 m ou un test anti-panique pour les séjours à la mer.
- > Fiche sanitaire dûment remplie
- > Nombre de places : 24 places pour les séjours 7-13 ans et 14 places pour les séjours 14-17 ans.

€ Tarif : E - voir p.16

Réunion d'informations : mercredi 19 juin, de 18h à 20h, au centre socioculturel Pierre-Legendre.





## ■ ■ Sorties, animations famille, soirée jeux...

Tout l'été, les associations socioculturelles Pierre-Legendre et Henri-Normand proposent des activités pour tous les publics !

Retrouvez toutes les dates dans les structures au cours du mois de mai et dans le Couëron mag' de juillet et août.

### Mercredis découvertes de Pierre-Legendre 14-17 ans

Les 14-17 ans ont la possibilité de construire ensemble des projets ou d'organiser des sorties. Les animateurs seront disponibles lors d'une permanence pour rencontrer les jeunes afin d'écouter les différentes demandes.

### Le coin des ados de Pierre-Legendre

Tous les mercredis de 16h30 à 18h, du 26 juin au 7 août et du 21 au 28 août 2019.

## ■ ■ Espace jeunes

📍 Association socioculturelle Henri-Normand

🕒 Ouverture : 27 juin - 2 août / 19-30 août / 14h à 18h  
et tous les jeudis de 10h à 12h et les mardis de 18h à 21h

📍 Association socioculturelle Pierre-Legendre

🕒 Ouverture : 8 juillet - 2 août / 19-30 août / 14h à 18h

---

> Accueil libre et gratuit dans l'Espace jeunes (après adhésion annuelle).

> Sorties et soirées : un programme d'activités est réalisé en concertation avec les jeunes.

€ Tarif : 4 € d'adhésion à l'année (de juillet à juin). Le tarif est ensuite variable en fonction des activités et des quotients familiaux.



Les tarifs varient selon le type d'activité et les revenus du foyer. Pour calculer les tarifs relatifs aux activités choisies, il est nécessaire de se référer au quotient familial figurant sur l'attestation de CAF de moins de 3 mois.

**Mode de calcul : quotient familial x taux multiplicateur correspondant à l'activité.**

Le montant ne peut être inférieur au tarif « plancher » et ne peut être supérieur au tarif « plafond » figurant dans le tableau ci-dessous.

Afin de favoriser l'accès de tous aux activités, un abattement de 25 % est pratiqué pour les quotients inférieurs à 500, et un abattement de 10 % pour les quotients entre 501 et 950.

Tarifs	Activités	Taux multiplicateur	Plancher (au QF 150)	Plafond (au QF 1800)
A	Activités à la 1/2 journée et sortie jeunes	0,0041	0,46 €	7,38 €
B	Activités à la 1/2 journée avec repas	0,0062	0,70 €	11,16 €
C	Activités à la journée	0,0083	0,93 €	14,94 €
D	Activités à la journée avec repas et sortie jeunes	0,0103	1,16 €	18,54 €
E	Journée en camp / séjour	0,0226	2,54 €	40,68 €

Exemples :

Avec un quotient de 420 pour un tarif D :  $420 \times 0,0103 = 4,32 \text{ €}$

$4,32 \text{ €} - 25 \% = 3,24 \text{ €}$

Avec un quotient de 845 pour un tarif B :  $845 \times 0,0062 = 5,23 \text{ €}$

$5,23 \text{ €} - 10 \% = 4,70 \text{ €}$

Avec un quotient de 1140 pour un tarif A :  $1140 \times 0,0041 = 4,67 \text{ €}$

Avec un quotient de 940 pour un séjour tarif E :  $940 \times 0,0226 = 21,24 \text{ €}$

$21,24 \text{ €} - 10 \% = 19,11 \text{ €}$

$19,11 \text{ €} \times 5 \text{ jours} = 95,55 \text{ €}$

Si votre calcul dépasse le prix plafond, le coût de vos activités est bloqué à ce tarif maximum (par exemple, pour un tarif D : 18,54 €). La CAF participe financièrement au fonctionnement des centres de loisirs.



## ■ Modes de paiement

Le règlement des activités est à effectuer le jour des inscriptions. Paiements acceptés : espèces, chèques, chèques vacances. Le CESU est également accepté par l'accueil de loisirs de l'Amicale Laïque de Couëron-Centre.

## ■ Adhésions annuelles

Les activités proposées par l'Amicale Laïque de Couëron-Centre et par les associations socioculturelles sont soumises à une adhésion annuelle.

### Amicale Laïque de Couëron-Centre

Carte d'adhésion individuelle : 4 €

Validité : année scolaire

### Association socioculturelle Henri-Normand

Carte d'adhésion annuelle : 7,70 €

Accès pôle 11-17 ans : 2 €

### Association socioculturelle Pierre-Legendre

Carte d'adhésion familiale : 7,70 €

Carte d'adhésion individuelle jeune : 4 €





# ■ ■ Conditions d'inscription

## Conditions valables pour la Ville de Couëron, l'Amicale Laïque de Couëron-Centre et les associations socioculturelles Pierre-Legendre et Henri-Normand.

Par convention avec la Ville de Couëron, les associations organisatrices gèrent des accueils de loisirs, des séjours courts et des camps. Ces structures accueillent, sans discrimination, les enfants, qui sont scolarisés sur la commune, soit résidents de la commune (un des deux parents ou les deux parents). Associations d'éducation populaire, elles ont pour objet de contribuer à l'émancipation sociale et intellectuelle ainsi qu'à la formation civique de l'individu dans le cadre de l'éducation permanente.

### Conditions particulières pour les mineurs

Les conditions particulières suivantes s'appliquent en complément des dispositions relatives à la législation des mineurs.

- > Une fiche sanitaire pour l'inscription d'un mineur est demandée ; celle-ci doit être obligatoirement signée par un responsable légal de l'enfant. Elle permet à l'organisateur d'intervenir en cas de problème de santé du mineur, elle doit également comporter les recommandations médicales.
- > Une fiche familiale doit être obligatoirement remplie et signée par un responsable légal. La prise en charge débute à partir du moment où le mineur est confié à une personne désignée par les organisateurs (personne chargée, sur le lieu d'accueil, du départ ou de l'arrivée s'il y a transport, de l'encadrement suivant les horaires indiqués lors de l'inscription).

### Disponibilité des places

Chaque accueil de loisirs et chaque séjour disposent d'une capacité d'accueil déterminée. Par conséquent, l'inscription d'un enfant est subordonnée à la disponibilité des places.

### Responsabilité des usagers

En cas de vandalisme, dégradations volontaires, vols..., la responsabilité individuelle de l'auteur ou celle des représentants légaux pour un mineur pourra être engagée. À cet effet, les organisateurs peuvent prononcer l'exclusion du ou des participants à l'activité.

Les représentants légaux sont tenus de prendre toutes dispositions, sans délai et à leurs frais. Si lors d'une activité, un incident ou un accident est commis involontairement par un usager, la responsabilité civile de l'auteur (ou de son responsable légal ou du tuteur, s'il est mineur) pourra être engagée.

## Règles de vie collective

En cas de non-respect des règles de vie collective (définies dans le projet pédagogique), des mesures spécifiques seront prises, pouvant aller d'un rappel des règles à un contact avec les parents, jusqu'au renvoi du séjour dans les conditions décrites au paragraphe « séjours écourtés ». Cette dernière mesure sera prise par les organisateurs.

## Assurances

Tous les participants aux séjours sont systématiquement couverts par un contrat d'assurance souscrit par les organisateurs comprenant les garanties suivantes : individuelle accident, recours, protection juridique, dommages aux biens des participants, assistance (rapatriement). Cette assurance est incluse dans le prix, elle ne couvre pas les risques d'annulation. Par ailleurs, les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas de pertes d'objets et de vêtements personnels qui pourraient survenir durant les séjours.

## Litiges, compétence juridique

En cas de litige, le demandeur peut saisir, à son choix, la juridiction du lieu où demeure le défendeur. En matière contractuelle : la juridiction du lieu où la prestation a été réalisée. En matière délictuelle : la juridiction du lieu du fait dommageable ou celle dans le ressort de laquelle le dommage a été subi.

## Paiement des prestations et annulation

Malgré toute l'attention portée à la réalisation de cette plaquette, des erreurs d'édition peuvent se glisser. Les prix et les dates indiqués vous seront confirmés lors de votre inscription. L'utilisation des prestations est subordonnée à l'adhésion de la structure. Les organisateurs appliquent une tarification différenciée selon le quotient familial. Une attestation CAF de moins de 3 mois est exigée au moment des inscriptions. Par ailleurs les tarifs tiennent compte des aides des différentes collectivités (Ville, CAF...). Les tarifs sont révisibles chaque année. Le paiement doit intervenir le jour des inscriptions. En cas de défaut de paiement des prestations, l'usager

pourrait ne plus avoir accès aux activités et des poursuites pourraient être engagées. Les structures se réservent le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Cette annulation ne peut survenir à moins de 15 jours du départ.





## Frais d'annulation ou de modification

> Annulation sans cause réelle : plus de 30 jours avant le départ, frais d'annulation s'élevant à 20 % du prix du séjour ; du 29<sup>e</sup> jour au 21<sup>e</sup> jour, frais d'annulation s'élevant à 35 % du prix du séjour ; du 20<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> jour, frais d'annulation s'élevant à 60 % du prix du séjour ; moins de 10 jours, frais d'annulation s'élevant à 80 % du prix du séjour ; moins de 3 jours (voir auprès des structures).

> Autres annulations : toute demande de remboursement doit faire l'objet d'un courrier motivé et d'un justificatif (en cas de maladie, fournir un certificat médical). L'organisateur se réserve le droit de procéder ou non au remboursement.

> Séjours écourtés : en cas de renvoi d'un mineur pour des raisons disciplinaires, le responsable légal prendra en charge son voyage de retour ainsi que tout frais d'accompagnement. Aucun remboursement du séjour ne sera effectué par l'organisateur. Si le responsable légal n'est pas en capacité de reprendre son enfant au moment du rapatriement, l'organisateur avisera les autorités compétentes en matière de placement.

> Responsabilité de l'organisateur : les organisateurs sous-traitent différentes prestations (loisirs, hébergement, transport...). Les prestataires y engagent leur propre responsabilité. Le programme a un caractère prévisionnel, il peut être modifié pour des raisons indépendantes des structures (défauts de financements, nombre insuffisant de participants...).

## Frais médicaux

Le représentant légal remboursera à l'organisateur les frais médicaux et pharmaceutiques que celui-ci aurait engagés pendant le séjour.

## Consommation de tabac, alcool et substances illicites

La consommation de tabac, d'alcool et substances illicites est interdite dans tout endroit où se déroulent les activités pour les participants et personnels.

## Loi informatique, fichiers et libertés

Nous rappelons à nos utilisateurs la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par les lois n°48/17 du 06/01/1978 et la loi RGPD du 20 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



## ■ ■ Ville de Couëron

📍 Hôtel de ville 8, place Charles-de-Gaulle BP 27 - 44220 Couëron

Tél : 02 40 38 51 00

[www.ville-coueron.fr](http://www.ville-coueron.fr)

📍 Service enfance-jeunesse - Espace de la Tour à plomb  
quai Jean-Pierre-Fougerat (bât. la Fonderie)

🕒 Permanences :

> Lundi - vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

> Fermé le mardi après-midi

Tél : 02 40 38 51 23

[jeunesse@mairie-coueron.fr](mailto:jeunesse@mairie-coueron.fr)

Retrouvez aussi les actualités de la Ville  
sur Facebook : VilledeCoueron



# ■ ■ Amicale Laique de Couëron-Centre

📍 1, quai du Commandant-Lucas

🕒 **Permanences :**

> Mardi : 15h-19h - Jeudi : 9h-12h  
> Tél : 02 40 86 49 85 - 06 60 02 48 67  
accueil@amicale-laique-coueron.fr  
[www.amicale-laique-coueron.fr](http://www.amicale-laique-coueron.fr)

Accueil de loisirs maternel  
de l'Erdurière : 07 77 60 46 74

Accueil de loisirs élémentaire  
de l'Erdurière : 06 52 56 89 92

Retrouvez toutes les activités de la section  
Loisirs Enfance Jeunesse sur la page  
Facebook : [Erduloisir](#)

# ■ ■ Association socioculturelle Henri-Normand

📍 Place des Cités (quartier de La Chabossière)

🕒 **Permanences :**

> En période scolaire, lundi - vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h samedi : 9h-12h  
> Hors période scolaire, lundi - vendredi : 9h-12h / 13h30-18h  
Tél : 02 40 38 31 99  
[c.h.n@wanadoo.fr](mailto:c.h.n@wanadoo.fr)  
[csc-henri-normand.centres-sociaux.fr](http://csc-henri-normand.centres-sociaux.fr)

Retrouvez aussi le centre sur sa page Facebook : centre Henri-Normand

# ■ ■ Association socioculturelle Pierre-Legendre

📍 7, boulevard François-Blanchon

🕒 **Permanences :**

> En période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 13h30 à 18h30 (jusqu'à 18h le vendredi), le samedi de 10h à 12h  
> Hors période scolaire : du lundi au vendredi, de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h  
Tél : 02 40 86 13 42

[accueil@centrepierrelegendre.fr](mailto:accueil@centrepierrelegendre.fr)  
[centrepierrelegendre.centres-sociaux.fr](http://centrepierrelegendre.centres-sociaux.fr)

Retrouvez aussi le centre sur sa page Facebook :  
Centre.pierre.legendre





## ■ ■ À retenir pour s'inscrire

### Pré-inscriptions séjours

Mercredi 6 avril : rendez-vous sur [sejours-coueron.fr](http://sejours-coueron.fr)  
à partir de 9h jusqu'au dimanche 14 avril

### Inscriptions définitives séjours et inscriptions aux accueils de loisirs

Samedi 27 avril : rendez-vous à l'Espace de la Tour à plomb  
9h-10h30 Paiement des séjours  
10h30-12h Inscription et paiement des accueils de loisirs

